

Motion du 4 mars 2020 de Mmes et MM. Florence Kraft-Babel, Ariane Arlotti, Ulrich Jotterand, Maria Pérez, Jean-Luc von Arx, Yasmine Menétrey, Alia Chacker Mangeat, Pascal Holenweg, Pascal Altenbach et Amar Madani: «Vie d'artiste ou vie de bohème? Pour une vie digne pour les artistes».

PROJET DE MOTION

(renvoyé à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal, lors de la séance du 7 octobre 2020)

Considérant:

- la vitalité culturelle de notre pays, de notre commune ou de notre canton;
- la reconnaissance par Berne de «Genève, ville de culture»;
- la responsabilité de chacun envers les acteurs et actrices culturels, source de créativité et de rayonnement pour tous;
- la mobilisation importante sur le territoire depuis de nombreuses années (Mouvement 804, Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC), Culture lutte, Action-intermittents);
- le flou qui subsiste encore quant à la reconnaissance du statut d'artiste, les spécificités de leur profession et formation et de leur emploi du temps, en particulier pour les artistes autonomes, sans affiliation à une institution;
- les difficultés à définir clairement les compétences communales, cantonales et fédérales en la matière;
- les angoisses découlant de ce flou institutionnel, qui sont un stress permanent au même titre que tout-e citoyen-ne qui serait confronté-e au quotidien à une situation de survie;
- le volume de subventions distribué chaque année pour la culture;
- le nombre d'artistes concernés tout au long de leur carrière par une menace permanente de précarité,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de faire un point de situation sur la reconnaissance – négative, complète ou incomplète – du statut d'artiste au niveau fédéral, cantonal et communal;
- de créer au besoin un groupe de travail permettant d'instaurer un statut spécifique et durable pour les artistes et des conditions de travail décentes pour tous les intermittent-e-s du spectacle;

- de proposer une clé de répartition des responsabilités ainsi qu'une charte engageant chacun des échelons concernés à assumer ses responsabilités en vue de garantir la dignité de la vie d'artiste.